

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



برنامج دعم الجودة في التعليم العالي
PROGRAMME D'APPUI À LA QUALITÉ
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Institut National Agronomique de
Tunisie*



PAQ-Développement De La Gestion Stratégique

Des Etablissements D'enseignement Supérieur (PAQ-DGSE)

InnovINAT

Consultation N°11/2022

**Acquisition du matériel informatique et audiovisuel
au profit de l'institut national agronomique de Tunisie**

L'Institut national agronomique de Tunisie compte acquérir des équipements informatiques et audiovisuels dans le cadre de son projet InnovINAT financé dans le cadre du Projet d'Appui à la Qualité de l'enseignement supérieur "PAQ" (Accord de prêt n°8590-TUN).

ARTICLE 1 : OBJET

L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)(ci-après désigné par l'administration) se propose d'acquérir au profit de son projet PAQ-DGSE « InnovINAT »les équipements informatiquesci-dessous mentionnés :

Article	Désignation	Quantité
01	Ordinateur de bureau	02
02	Vidéo projecteur	06
03	Imprimante couleur A3 multifonction jet d'encre (réservoir rechargeable)	01
04	Ecran de projection	06
05	PC portable	01
06	Tablette numérique	02
07	Disque dur externe	06
08	Appareil photo numérique reflex	01

Et ce, selon les conditions du présent cahier des charges et les spécifications techniques minimales ci-jointes.

Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs articles¹.

ARTICLE 2 : CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Est admis à soumissionner tout fournisseur (fabricant et/ou revendeur), capable de livrer et installer² les équipements prévus par le présent cahier des charges dans le délai contractuel et garantir leur bon fonctionnement durant la période de garantie et assurer le service après-vente.

ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DEL'OFFRE

L'offre est constituée par :

1. Le dossier technique.
2. Le dossier financier.

Le dossier technique et le dossier financier sont mis dans une enveloppe extérieure fermée et scellée, portant en plus de l'adresse de l'Institut National Agronomique de Tunisie(INAT)la mention suivante :

«NE PAS OUVRIR consultation N°11/2022 Relative à l'acquisition des équipements informatiques et audiovisuels au profit L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT) »

L'offre peut être envoyée par voie postale recommandée ou par rapide poste, à l'adresse suivante :

¹ A adapter selon la nature des équipements à acquérir (lot unique ou articles séparés)

² Si nécessaire

**L'Institut national agronomique de Tunisie (INAT), 43Av.Charles
Nicolle 1082 Tunis Mahrajène**

L'offre peut aussi être déposée directement au bureau d'ordre central de l'INAT contre un récépissé à la même adresse susmentionnée.

Dans les deux cas, la date limite de réception des offres est fixée pour le **20/05/2022 à 12 heure** (le cachet du bureau d'ordre central de l'INAT faisant foi).

Toute offre qui parviendra après la date limite de réception fixée dans la présente consultation sera rejetée.

Les offres envoyées ou déposées, ne peuvent être ni modifiées, ni révisées, ni retirées après l'ouverture des plis.

Les pièces constitutives de l'offre sont les suivantes :

1. Le dossier technique (offre technique) :

- ✓ Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire sur toutes les pages.
- ✓ Le certificat d'authenticité des équipements proposés.
- ✓ Les formulaires de propositions techniques dûment remplis par le soumissionnaire, signés et portant son cachet.
- ✓ La documentation technique (prospectus et brochures) en original relative à l'offre portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- ✓ Un engagement écrit concernant le service après-vente (selon le modèle joint en annexes).
- ✓ Un engagement écrit concernant la fourniture des manuels d'utilisation et de maintenance (selon le modèle joint en annexes).
- ✓ Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de l'administration depuis moins que cinq ans (selon le modèle joint en annexes).
- ✓ Une déclaration sur l'honneur de non influence (selon le modèle joint en annexes).

2. Le dossier financier (offre financière) :

- ✓ Le bordereau des prix (selon le modèle joint en annexes).
- ✓ La soumission par article (selon le modèle joint en annexes).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix en Hors TVA (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), leurs prix doivent être libellés en Dinars Tunisiens.

ARTICLE 4 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant **quatre-vingt-dix(90) jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Pendant cette période, les prix proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

ARTICLE 5 : MODELE DE BORDEREAU ET CONDITIONS DES PRIX

Le soumissionnaire sera tenu de respecter le modèle de bordereau des prix figurant dans le modèle joint en annexes.

Les soumissionnaires doivent aussi présenter leurs prix en Hors TVA et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en Dinars Tunisiens pour équipements complets pour être fonctionnels, livrés sur site, installés, essayés et mis en marche³.

En outre et d'une manière générale, les prix doivent être calculés pour équipements livrés, installés, essayés et mis en marche sur site⁴, franc de tous frais, aux risques et périls du titulaire de la commande/marché.

ARTICLE 6 : REPRESENTATION ET SERVICE APRES VENTE⁵

Le soumissionnaire doit s'engager par écrit à assurer le service après-vente par ses techniciens pendant un délai minimum d'un (01) an à compter de la réception provisoire des équipements objet de la commande/marché(conformément au modèle en annexe).

On entend par service après-vente, notamment, la maintenance, la réparation et la fourniture de pièces de rechange pour les équipements proposés.

ARTICLE 7 : DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution commence à partir du lendemain de la date de la notification de la commande. Ce délai est fixé à **trente (30) jours**.

On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour la livraison, l'installation et la mise en marche⁶ des équipements en question.

ARTICLE 8 : ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

Après avoir vérifié la conformité des offres avec l'objet de la commande et la vérification de toutes les pièces constituant l'offre, seront rejetées d'office :

- Les offres qui ne contiennent pas les formulaires de propositions techniques ;
- Les offres qui ne contiennent pas la documentation technique (prospectus et brochures) en original des équipements proposés ;
- Les offres non accompagnées du bordereau des prix ou de la soumission.

L'évaluation des offres s'effectuera, par la suite par article⁷, sur deux étapes :

³ Si la nature des équipements objet de la commande le nécessite

⁴ Idem note N° 3

⁵ Pour les équipements qui nécessitent un service après-vente

⁶ Idem note N° 3

⁷ A adapter selon la nature des équipements demandés. S'ils doivent être homogènes l'évaluation s'effectuera par lot et non pas par article

Etape 1 : classement des offres financières

La commission d'évaluation procède à la vérification de la conformité de l'offre financière aux stipulations du présent cahier des charges. Une correction des erreurs matérielles et de calcul sera effectuée si nécessaire de la façon suivante :

➤ Lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en toutes lettres, le montant en toutes lettres fera foi.

➤ Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi.

Les offres financières seront classées par la suite dans l'ordre croissant (du moins-disant au plus-disant) sur la base des prix en hors taxes. Le classement sera effectué par articles séparés.

Etape 2 : vérification de la conformité des offres techniques

Les soumissionnaires doivent présenter des offres ayant des caractéristiques techniques conformes aux spécifications techniques minimales ci-jointes.

La commission d'évaluation procède à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière du moins-disant tel qu'elle ressorte du classement financier déjà effectué lors de la première étape.

Si l'offre du moins disant est conforme aux spécifications techniques minimales exigées, la commission d'évaluation propose l'attribution de l'article en question au soumissionnaire concerné.

Si l'offre du moins disant s'avère non conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques particulières, la commission d'évaluation prononce son rejet. Il sera, par la suite, procédé, selon la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes restantes en suivant le classement financier croissant.

ARTICLE 9 : CONFORMITE DU MATERIEL

Les équipements livrés doivent être conformes aux caractéristiques et spécifications techniques présentées dans l'offre. L'administration se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner les équipements à réceptionner.

ARTICLE 10 : DELAI POUR PROCEDER A LA RECEPTION DU MATERIEL

L'administration est dans l'obligation de procéder à la réception provisoire du matériel dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de la livraison.

Si la réception ne peut être faite, l'administration doit dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la date de constatation, aviser le fournisseur des motifs pour lesquels elle ne peut procéder à la réception du matériel.

Une fois l'exécution de la commande/marché achevée, un procès-verbal de réception provisoire est rédigé et signé par les parties concernées.

La réception définitive du matériel sera prononcée à l'expiration du délai de garantie après que le fournisseur a honoré tous les engagements afférents à la commande/marché.

ARTICLE 11 : MODE DE PAIEMENT

Le paiement du montant de la commande/marché sera effectué par virement bancaire ou postal au compte courant fourni par le fournisseur sur production de facture en quatre (04) exemplaires, accompagnée des bons de livraison correspondants, de l'attestation trimestrielle de solde en cours de validité ainsi que du procès-verbal de réception provisoire correspondant dûment signé par les parties concernées.

Les bons de livraisons doivent porter obligatoirement le cachet du magasinier, la date de livraison et le numéro d'inventaire correspondants par article et par pièce.

Le mandatement des sommes dues au fournisseur doit intervenir dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le fournisseur a régularisé son dossier. L'agent comptable de l'Institut National Agronomique de Tunisie, doit payer le fournisseur dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de l'ordre de paiement.

Le paiement reste tributaire des pièces exigées et du procès-verbal de réception provisoire correspondant.

ARTICLE 12 : GARANTIE

Le fournisseur garantit les équipements à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut des équipements pendant un délai minimum d'un (1) an à compter de la date de réception provisoire des équipements. Cette garantie s'entend équipements, pièces de rechange et accessoires nécessaires, main d'œuvre et déplacement. Pendant cette période de garantie, le fournisseur s'engage, à titre préventif, d'assurer au moins deux visites d'entretien des équipements livrés.

Le fournisseur garantit que toutes les fournitures livrées en exécution de son marché/commande sont neuves et n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service, en totale conformité avec les normes internationales les plus récentes en vigueur et incluent les toutes dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Un test de bon fonctionnement de chacun des équipements doit être réalisé devant le représentant du fournisseur et en présence des futurs utilisateurs.

En cas de panne majeure nécessitant une immobilisation des équipements pour une période qui dépasse les deux (2) semaines, le délai de garantie sera prorogé d'autant.

ARTICLE 13 :PENALITES DE RETARD

Pour chaque jour de retard, non justifié par écrit à l'avance, accusé dans l'exécution de la commande/marché, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison d'un pour mille (1%) par jour de retard sur le montant de l'article en retard.

Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5%) du montant TTC de l'article en retard.

ARTICLE 14 : REGLEMENTATION APPLICABLE

Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de la commande/marché sera régie par :

- ✓ Le code de la comptabilité publique.
- ✓ Le décret n° 2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

A Le

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom : Prénom :

Qualité :

Caractéristiques techniques

Article 1 : Ordinateur de bureau Quantité :02

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Châssis (Frame)		
Boîtier	A préciser	
Format	A préciser	
Câbles de connexion	Tous les câbles (électrique, vidéo, audio...) nécessaires pour installer les ordinateurs doivent être fournis	
Processeur		
Marque/modèle/référence	Intel Core i5, 10ème Génération	
Fréquence	2.6 Ghz up to 4.3 Ghz	
Nombre de cœurs	6 Cores	
Nombre de threads	12 Threads	
Mémoire cache	12 Mo	
Mémoire centrale		
Type de mémoire	DDR4	
Capacité de base	16 Go	
Nombre des slots mémoire libres	1	
Stockage interne		
Type	Disque SSD	
Capacité	480 Go	
Certification	Disque non recyclé	
Carte graphique		
Marque/modèle du processeur graphique	A préciser	
Mémoire vidéo	4 Go de mémoire GDDR5 dédiée	
Carte Mère		
Marque/modèle	A préciser	
Spécificité	Support des processeurs Intel Core de 10ème génération	
Slots	2 x Slots RAM 3 x ports SATA3 6Gb/s 1x PCIe 3.0 16x 1x PCIe 3.0 1x	

Ports et connectivité		
Ports USB	Façade : 2 ports USB 3.2 Derrière : 2 ports USB 2.0 + 2 ports USB 3.2	
Port RJ45	Ethernet/LAN Gigabit 1000 Mbps	
Communication WIFI	Wifi 5 intégré (norme 802.11ac)	
Port HDMI	1	
Port DVI-D	1	
Port VGA D-Sub	1	
Connecteurs audio	1 entrée audio, 1 sortie audio Entrée AUX jack 3,5 mm	
Lecteurs optiques (ODD)		
Marque lecteur optique	A préciser	
Modèle lecteur optique	A préciser	
Lecteur optique	DVD Read/write plat sur la baie externe du châssis	
Interface	SATA	
Système d'exploitation		
Système d'exploitation	Windows 10 (avec licence)	
Type du système d'exploitation	64 Bits	
Documents de récupération et drivers sous Windows	A fournir sur CD/DVD	
Ecran		
Marque	A préciser	
Modèle	A préciser	
Taille d'affichage (diagonale)	20''	
Type	Plat	
Technologie	Full HD LED	
Résolution	1920 x 1080	
Taux de rafraichissement	60 Hz	
Connecteurs	1 VGA + 1 HDMI	
Clavier		
Marque	A préciser	
Type	Azerty	
Langues	Arabe/Français gravé	
Interface	USB	
Souris		
Marque	A préciser	

Modèle	A préciser	
Type	Optique	
Interface	USB	
Garantie		
Service compris	Pièces, main-d'œuvre et intervention sur site	
Echange des pièces défectueuses	Oui	
Installation système et emballage	Oui	
Inventaire et livraison	Oui	
Lieu d'intervention	INAT	
Garantie légale de conformité	1 an, à compter à partir de la date d'installation du matériel	
Garantie commerciale	1 an, à compter à partir de la date d'installation du matériel	

Article 2 : Vidéo projecteur

Quantité : 06

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Technologie de projection	3 LCD	
Résolution	1920 x 1080X6A / écran LCD 0,61 Full HD	
Durée de vie de la lampe	6000 heures	
Connectivité	1 x VGA 1 x USB-A 2.0 1 x USB-B 2.0 2 x HDMI 1 x Ethernet	
Connectivité sans fil	WIFI	
Garantie	2 ans	

Article 3 : Imprimante couleur A3 multifonction jet d'encre

Quantité : 01

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Technologie d'impression	Jet d'encre	
Format d'impression	A3	
Scanner	Oui	
Copieur	Oui	
Réservoir intégré	Oui	
Prise en charge de tout type de papier cartonné	Oui (à indiquer par le fournisseur)	
Accessoires	Kit de recharge de 04 couleurs	

Vitesse d'impression noir	Jusqu'à 30 ppm	
Vitesse d'impression couleur	Jusqu'à 20 ppm	
Connectivité	1 x USB 1 x Ethernet	
Connectivité sans fil	WIFI	
Résolution	600*600	
Recto-verso	Manuel ou automatique A préciser	
Pilotes sur CDROM avec prise en charge des polices arabes	Toutes les versions récentes de Windows	
Câble fourni	Oui	
Garantie	2 ans	

Article 4 : Ecran de projection manuel Quantité :06

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Taille d'écran	200 x 200 cm	
Montage	Mur et plafond	

Article 5 : PC portable

Quantité : 01

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Marque et Modèle du portable/ Pays d'origine	A préciser	
Processeur	- Quatre Cœurs - Huit instances (thread) - 6 Mo de cache - Lithographie 14 nm	
Mémoire centrale		
Type de mémoire	DDR4	
Capacité RAM proposée	16 Go	
Disque dur		
Capacité du disque	512 SSD	
Carte graphique		
Mémoire vidéo	4 Go	
Sortie vidéo (écran ou data show)	Oui -Connecteur VGA SUB 15 -Sortie HDMI intégrée	
Extensions		
Ports	- 02 ports - autre à indiquer par le fournisseur	

Moniteur		
Marque / Modèle	-	
Taille (en pouce)	15" LED	
Réseau et Communication		
Norme/Débit Réseau (Mb/s)	RJ45/Ethernet gigabit 100/1000 Mb/s	
Communication sans Fil	Oui - Wifi 802.11 norme b/g/n - Bluetooth	
LECTEUR Combiné CD – ROM/DVDROM /Graveur	Oui	
Carte son	Oui	
Clavier Azerty 84 touches Bilingue Arabe Latin Avec pavée numérique	Oui	
Lecteur de carte	SD , SDHC, SDXC	
Webcam	Oui	
Système d'exploitation (Préciser la version)		
64 bits	Oui	
Media de récupération Et / ou CD ROM d'origine	Oui	
Version & Protocoles	Version originale avec prise en charge des protocoles réseau Entreprise ; à usage professionnelle Version supportée par l'éditeur	
Autonomie	07 heures	
Batterie d'origine (nombre de cellules)	04 cellules Li ON	
Autres Eléments Livrés/ Accessoires	Sacoche de transport d'origine et chargeur d'alimentation d'origine	

Article 6 : Tablette numérique

Quantité : 02

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Processeur	Octa-core (fréquence à indiquer par le fournisseur)	
Mémoire	3 Go	
Stockage	32 Go	
Taille de l'écran	8 pouces	
Connectivité sans fil	BLUETOOTH WIFI + 4G / GPS/ R9TR30AEM3	

Capacité de la batterie	7000	
-------------------------	------	--

Article 7 : Disque dur externe

Quantité : 06

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales demandées	Caractéristiques techniques proposées
Capacité	1 To	
Format	2.5	
Interface USB	USB 3.2	
Anti-Choc	Oui	

Article 8 : Appareil photo numérique reflex

Quantité : 01

Caractéristiques techniques	Caractéristiques techniques minimales	Réponses du soumissionnaire
Résolution	20 Méga pixels	
Type du capteur d'image	CMOS	
Alimentation	Batteries	
Ecran	LCD	

..... Le/...../.....

**Le soumissionnaire
(Date et signature)**

Formulaires de proposition technique

- *Le soumissionnaire doit remplir ces formulaires clairement en mentionnant explicitement les caractéristiques techniques des équipements proposés.*
- *Des indications comme « Oui », « Conforme » et « Idem » ne sont pas acceptées.*

ANNEXES

Annexe 01 : Engagement S.A.V et disponibilité de pièces de rechange

Annexe 02 : Engagement concernant la fourniture des manuels et documents techniques

Annexe 03 : Déclaration sur l'honneur en tant qu'agent public

Annexe 04 : Déclaration sur l'honneur de non influence

Annexe 05 : Modèle de Bordereau des prix

Annexe 06 : Soumission par article.

**Consultation N°11/2022 Projet PAQ-DGSE (InnovINAT) financé par la banque mondiale (Accord de prêt n°8590-TUN).
Acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels au profit de L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)**

**Annexe 01
ENGAGEMENT CONCERNANT LE SERVICE APRES VENTE
ET LA DISPONIBILITE DES PIECES DE RECHANGE**

Je soussigné (1)

Agissant en tant que (2)de la Société (3)
.....m'engage à assurer la représentation, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange des équipements proposés par mes soins dans le cadre de l'avis public N°11/2022 pendant au moinsun (01) an à partir de la date de la réception provisoire des dits équipements.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

Consultation N°11/2022 Projet PAQ-DGSE (InnovINAT) financé par la banque mondiale (Accord de prêt n°8590-TUN).
Acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels au profit de L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)

Annexe 02
ENGAGEMENT CONCERNANT LA FOURNITURE DES MANUELS
ET DOCUMENTS TECHNIQUES

Je soussigné (1)

Agissant en tant que (2)

de la Société (3)

m'engage à fournir tous les manuels d'utilisation et de maintenance ainsi que tous les documents techniques nécessaires (y compris CD, DVD et autres formats numériques) concernant les équipements proposés par mes soins dans le cadre de la consultation N°11/2022, en même temps que l'ensemble du matériel sus-indiqué.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

Consultation N°11 /2022 Projet PAQ-DGSE (InnovINAT) financé par la banque mondiale(Accord de prêt n°8590-TUN).
Acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels au profit de L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)

Annexe 03
DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT L'EXERCICE EN TANT QU'AGENT PUBLIC AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Je soussigné (1)
agissant en tant que (2)
de la Société (3)
déclare sur l'honneur que je n'étais pas un agent public au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ayant cessé mon activité depuis moins de cinq ans.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

Consultation N°11 /2022 Projet PAQ-DGSE (InnovINAT) financé par la banque mondiale(Accord de prêt n°8590-TUN).
Acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels au profit de L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)

Annexe 04
DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

Je soussigné (1)
agissant en tant que (2)
de la Société (3)
déclare sur l'honneur et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché/commande et des étapes de sa réalisation.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

Consultation N°11 /2022 Projet PAQ-DGSE (InnovINAT) financé par la banque mondiale(Accord de prêt n°8590-TUN).
Acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels au profit de L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)

Annexe 05

BORDEREAU DES PRIX

Article	Désignation	Marque et référence	Q.	Prix en D.T. / H.T (*)		Taux TVA	Prix en D.T. / T.T.C.	
				Prix Unitaire	Prix total		Prix Unitaire	Prix total
01								
02								
03								

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom Prénom.....

(cachet et signature)

Consultation N°11 /2022 Projet PAQ-DGSE (InnovINAT) financé par la banque mondiale(Accord de prêt n°8590-TUN).

Acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels au profit de L'Institut national agronomique de Tunisie(INAT)

Annexe 06
SOUSSION POUR L'ARTICLE N°.....

Je soussigné (1) agissant en qualité de (2) de
la Société (3) sise au (4)

Boite Postale : Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-Mail :

Usine (adresse) :

Adresse et Site INTERNET :

Registre de commerce N° : Ville :

Matricule fiscale :

Affiliation à la CNSS N° :

Domiciliation bancaire :

C.C.B. N°:

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatifs à la Consultation N°/2022concernantl'acquisition d'équipements informatiques et audio-visuels au profit de l'institut National Agronomique de Tunisie et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant de ma soumission pour l'article N°..... est de :

Montant Hors Taxes : Dinars Tunisiens HTVA

Montant de la TVA : Dinars Tunisiens.

Soit un Total Toutes Taxes Comprises de :

..... DT TTC (en chiffres).

..... DT TTC (en toutes lettres).

Le délai d'exécution global pour l'article N° est fixé à jours y compris dimanches et jours fériés, compté à partir du lendemain de la date de notification de la commande.

La durée de garantie de l'article N°.... est decomptée à partir de la date de réception provisoire.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom Prénom.....
(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

(4) Adresse de la société.